



À LA UNE
**LES GRANDS
PATRONS
SONT-ILS TROP
PAYÉS ?**

Le point de vue de l'ESS : pour une meilleure répartition des bénéfices

L'économie sociale et solidaire se situe aussi dans une logique de business. La différence avec l'économie classique, c'est qu'elle n'en fait pas sa vocation première. L'intérêt social défendu par son action prime sur la recherche de profit. Pour cette raison, les entrepreneurs sociaux privilégient le versement des bénéfices au service de la société plutôt qu'aux porte-feuilles des investisseurs.

L'économie sociale et solidaire (ESS) représente une part non négligeable de l'économie française. Selon le site economie.gouv.fr, elle rassemble 200 000 entreprises et structures et 2,35 millions de salariés. Le secteur pèse 10 % du PIB et rassemble 10 % des emplois en France. Pour autant, les dirigeants impliqués sur cette branche ne visent pas le profit et s'ils cherchent la performance de leur société, ce n'est pas pour empêcher les gains. L'ESS s'engage en essayant de concilier activité économique et utilité sociale, et en donnant la préférence aux personnes sur les profits. Selon le Mouves (Mouvement des entrepreneurs sociaux), cette vocation se traduit dans une logique de fonctionnement : "Les excédents sont mis au service des hommes et du projet (sous forme d'investissement, de constitution de fonds propres, de réserves), la rémunération du capital (quand elle existe) est limitée, le processus de décision n'est pas fondé sur la propriété de ce même capital... et les salaires sont encadrés selon une échelle allant de 1 à 10*."

DEMI-DIEUX

Cette limitation de la rémunération des dirigeants s'explique de différentes façons. "Notre analyse consiste à dire que l'économie classique fonctionne comme une centrifugeuse terrible. Plus on est au cœur, plus on devient riche et beau, alors que plus on se situe à l'extérieur et plus l'on devient pauvre," explique Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau de Cocagne**. Les entrepreneurs sociaux considèrent l'entreprise comme un rassemblement de personnes autour d'un projet commun. "Nous cherchons à produire des comptes équilibrés et excédentaires et réinjectons



Jean-Guy Henckel, directeur du Réseau de Cocagne.

“Nous cherchons à produire des comptes équilibrés et excédentaires mais réinjectons les gains essentiellement dans la vie de l'entreprise.”

les gains essentiellement dans la vie de l'entreprise. Tout redonner aux investisseurs, c'est stupide ! Il faut alimenter les forces vives et récompenser le travail. Il faut bien sûr penser aux actionnaires qui financent, mais pas seulement.”

Quand à l'argument qui justifie les gros salaires des dirigeants de sociétés cotées sur la prise de risque assumée par ceux-ci, Jean-Guy Henckel lui oppose celui des nombreux dirigeants de PME qui ont hypothéqué des maisons, qui ont restreint le rythme de vie de leur famille pour pouvoir se lancer, sans

pour autant espérer des salaires de plusieurs millions. "Les grands dirigeants sont présentés comme des demi-dieux qui savent des choses que personne ne sait. Or, ils ne sont pas les seuls à prendre des risques inconsidérés."

Cette meilleure répartition des bénéfices de l'entreprise serait aussi une manière de conserver les talents. "Aujourd'hui, par exemple, trois de mes collègues sont issus de grandes écoles françaises. Les futurs dirigeants des grandes administrations de demain s'intéressent à notre économie parce qu'ils sont en quête de sens et observent un dérèglement dans le fonctionnement de l'économie classique. Néanmoins, il est sûr qu'on ne conserve pas ce type de profil en les payant le Smic, il faut aussi organiser des parcours de carrière, mais nous le faisons en cohérence avec les besoins de l'entreprise." ■

* Cet écart maximum est en fait une recommandation qui n'est pas actée dans une charte. Il fait parti des critères pour intégrer le Mouves, par exemple.

** Le Réseau de Cocagne est une association nationale qui rassemble les Jardins de Cocagne, des chantiers d'insertion qui utilisent le maraîchage biologique comme support d'insertion sociale. Le réseau compte aujourd'hui 130 jardins, dont le premier a été créé en 1991 à Besançon, et 5 000 personnes (équipes d'encadrement et jardiniers en insertion).

